

COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal

du mardi 23 mars 2021 à 20 h 00

Sous la Présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire

L'an deux mille vingt et un et le vingt trois du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire de la commune.

Présents : Juliane Boistel, Denis Cambus, Fabien Carrère, Emmanuel Dupuy, Liliane Eychenne, Guillaume Lazerges, Isabelle Ottria, Ludovic Mazières, Alain Metge, Christophe Pillon, Thierry Pros et Danièle Vigneaux.

Absents ayant donné procuration : Laetitia Cortolezzis (à Danièle Vigneaux)
Roger Eychenne (à Liliane Eychenne)

Absents excusés : Sandrine Dupuy

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un ou des secrétaire(s) pris au sein du Conseil. Danièle Vigneaux est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

➤ **Approbation**

Monsieur le maire propose d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du mardi 02 mars 2020.

VOTE : Pour à l'unanimité

➤ **Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation que lui a accordée le Conseil Municipal**

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation de compétence donnée par délibération du 02 juillet 2020 (n° 2020-36)

- Dépôt de 2 dossiers de demande de subventions au titre du F.D.A.L. (Fonds Dépt. Action Locale) : voirie et aménagement maison associations

➤ **DELIBERATIONS**

2021- 26 – Proposition d'approbation du compte de gestion et du compte administratif budget annexe « mérens ». Sous la présidence de M. Alain METGE, conseiller municipal, hors de la présence de M. Christophe PILLON Maire

VOTE : Pour = unanimité

2021-27 – Affectation du résultat de fonctionnement budget annexe « mérens » :
déficit 5 154,39 €. Proposition de report en dépense de fonctionnement BP 2021
c/002

VOTE : Pour = unanimité

2021-28 – Proposition d'adopter le budget primitif « mérens »

VOTE : Pour = unanimité

2021-29 – Proposition d'approbation du compte de gestion et du compte administratif
budget annexe « village vacances ». Sous la présidence de M. Alain METGE,
conseiller municipal, hors de la présence de M. Christophe PILLON Maire

VOTE : Pour = unanimité

2021-30 – Budget annexe « village vacances » proposition d'affectation du résultat
de fonctionnement sur le BP 2021 : excédent 76 222.74 € affecté en réserve
(investissement c/1068)

VOTE : Pour = unanimité

2021-31 – Proposition d'adopter le budget primitif « village de vacances »

VOTE : Pour = unanimité

2021-32 – Proposition d'approbation du compte de gestion et du compte administratif du
budget général. Sous la présidence de M. Alain METGE, conseiller municipal,
hors de la présence de M. Christophe PILLON Maire

VOTE : Pour = unanimité

2021-33 – Budget général proposition d'affectation du résultat de fonctionnement excédent
355 180,72 € sur le BP 2021 comme suit :

- 98 180,72 € reporté en recette de fonctionnement (c/002).
- 257 000 € en réserve d'investissement (c/1068)

VOTE : Pour = unanimité

2021-34 – Proposition de retrait délibération 2021-2 « gestion fourrière automobile »

VOTE : Pour = unanimité

2021-35 – Principe de délégation de service public de la fourrière automobile. Délibération
ajournée, reportée au prochain conseil municipal du 13/04/2021

VOTE : Pour = unanimité

2021-36 – Proposition de créer une commission « mérens »
Membres : Laetitia Cortolezzis, Liliane Eychenne, Guillaume Lazerges,
Ludovic Mazières, Thierry Pros et Danièle Vigneaux

VOTE : Pour = unanimité

2021-37 – Proposition de créer un comité consultatif «cadre de vie »

VOTE : Pour = unanimité

2021-38 – Proposition de désigner les représentants comité consultatif « espaces verts aménag. traverse » : Jacky Calais, un représentant du Parc Naturel Régional à titre d'expert, Pablo Pacouill au titre de personnel technique

VOTE : Pour = unanimité

2021-39 – Proposition d'adhérer à la ligue de l'enseignement afin de pouvoir signer la convention « service civique bienveillant » de 8 mois à compter du 01/04/2021 : 120 € annuel

VOTE : Pour = unanimité

➤ Questions diverses

- Lutte anti-vectorielle (moustique tigre) désignation d'un référent communal : Isabelle Ottria
- EDF Energies renouvelables demande une présentation en conseil municipal : 6 avril à 19 h.
- Réunion PLUi : 25 mars à 20 h 30
- Défense incendie : questionnaire envoyé prochainement par le SMDEA
- Prochaine séance du conseil municipal : mardi 13 avril à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 15.

La Bastide de Sérou, le 24 mars 2021

Le Maire,
Christophe Pillon

